Santé publique France

LE POINT EPIDEMIO

Santé mentale

ANALYSE **TRIMESTRIELLE** DES INDICATEURS SURVEILLÉS EN CONTINU – **DECEMBRE 2021, JANVIER ET FEVRIER 2022**

ÉDITION AUVERGNE-RHONE-ALPES **# 3 • 16/03/2022**

Un suivi régional prospectif de la santé mentale est mis en place avec une analyse trimestrielle d'indicateurs de santé mentale issus des données des passages aux urgences (Oscour®) et des informations recueillies auprès de la population adulte par l'enquête CoviPrev.
Ces sources sont actuellement les principales exploitables dans un délai court après la collecte, permettant une surveillance réactive et continue de l'évolution de la santé mentale en population générale. Les autres sources de données disponibles pour la surveillance de la santé mentale font l'objet de bilans rétrospectifs annuels ou pluriannuels, avec un délai variable de consolidation des données allant de quelques mois à plus d'une année.

POINTS CLÉS

Nombre de passages aux urgences du réseau Oscour® en février 2022

- Tous troubles psychiques, adultes : 6184 passages, un peu supérieur (>) à 2021
- Tous troubles psychiques, enfants : 627 passages, > aux années précédentes
- Gestes suicidaires (11 ans ou plus) : 668 passages, > aux années précédentes
- Idées suicidaires (11 ans ou plus) : 429 passages, plus de deux fois > aux années précédentes
- Troubles anxieux (tous âges) : 1859 passages, un peu > aux années précédentes
- Troubles de l'humeur (tous âges) : 1330 passages, un peu > aux années précédentes
- Nombres de passages pour troubles psychiques plus élevés que les années précédentes, en lien possible avec une augmentation réelle ou avec une amélioration du codage des passages aux urgences

Indicateurs issus de l'enquête CoviPrev en population adulte
En vagues 31-32 (11/01 – 14/02/2022)

- Prévalence des troubles dépressifs : 17,4% [14,3%-21,0 %*], stable
- Prévalence des idées suicidaires : 10,3% [7,9%-13,3 %], tendance ↗
- Prévalence des troubles anxieux : 20,4% [17,1%-24,2 %], tendance ↘
- Prévalence des problèmes de sommeil : 67,6% [63,4%-71,6 %], tendance ↗

**Intervalle de confiance à 95%*

Actualités

- Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes ***Synthèse de l'état des connaissances*** *scientifiques et théoriques pour permettre aux générations d'aujourd'hui et de demain de développer leur capacité à faire des choix éclairés et raisonnés, leurs aptitudes à vivre ensemble et à mieux gérer leur stress et réguler leurs émotions en renforçant leurs compétences psychosociales (CPS).*

- Enabee : étude nationale sur le bien-être des enfants.

En 2022, Santé publique France lance, avec l'appui des ministères chargés de la Santé et de l'Education nationale et des acteurs agissant auprès des enfants et des jeunes, une étude visant à produire des indicateurs sur le bien-être et la santé mentale des enfants de 3-11 ans en France.

- Santé mentale. Point national mensuel, mars 2022.

TROUBLES PSYCHIQUES ADULTES ET ENFANTS

Chez les adultes :

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques chez les personnes de 18 ans ou plus en février 2022 (nombre de passages [n]=6184) était supérieur à celui de février 2021 (n=4974) et à la moyenne des passages des années 2018 à 2020 (n=5432, Figure 1).

En revanche, la part d'activité mensuelle en février 2022 (49,2 pour 1000 [‰] passages aux urgences) était inférieure à celle de février 2021 (54,6‰) mais comparable à la moyenne des années 2018 à 2020 (50,2‰). Depuis début 2021, le nombre le plus élevé de passages aux urgences pour troubles psychiques chez les adultes est survenu en juin et juillet 2021 avec respectivement 6980 et 6981 passages.

Chez les enfants :

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques chez les personnes de moins de 18 ans en février 2022 (n=627) restait supérieur à celui de février 2021 (n=534) et à la moyenne des passages des années 2018 à 2020 (n=467, Figure 2).

La part d'activité mensuelle en février 2022 (13,8‰ passages) était inférieure à celle de février 2021 (18‰) mais était néanmoins supérieure à la moyenne des années 2018 à 2020 (10,4‰). Depuis début 2021, le nombre le plus élevé passages aux urgences pour troubles psychiques chez les enfants a été enregistré en mars 2021 - mois du début du 3ème confinement - avec 852 passages.

Figure 1 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles psychiques et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022 ; 18 ans ou plus (Oscour®)

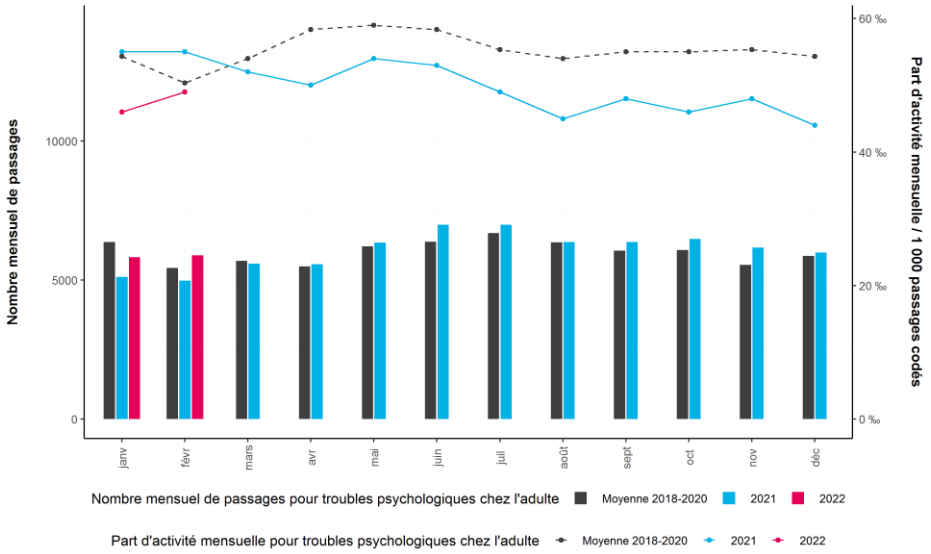
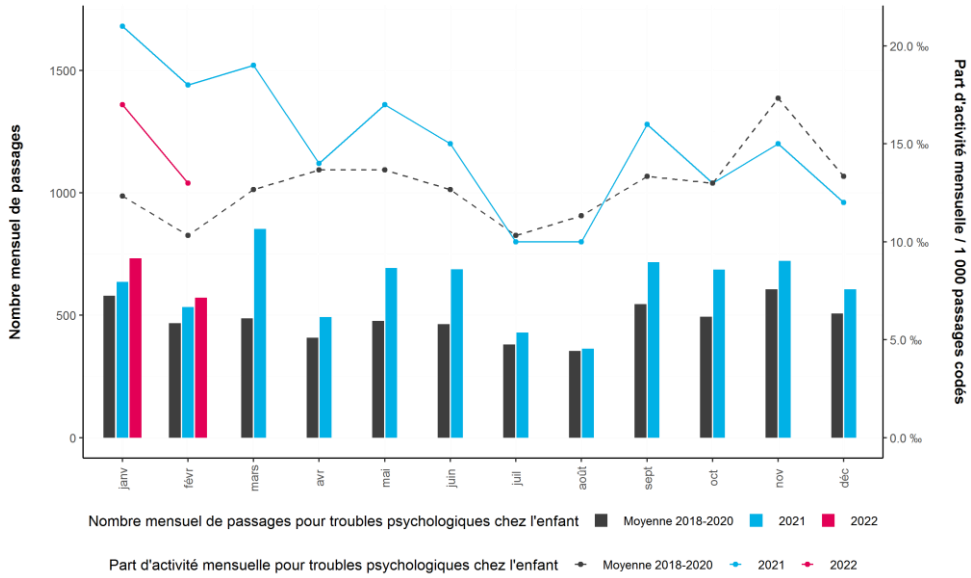


Figure 2 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles psychiques et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022 ; moins de 18 ans (Oscour®)

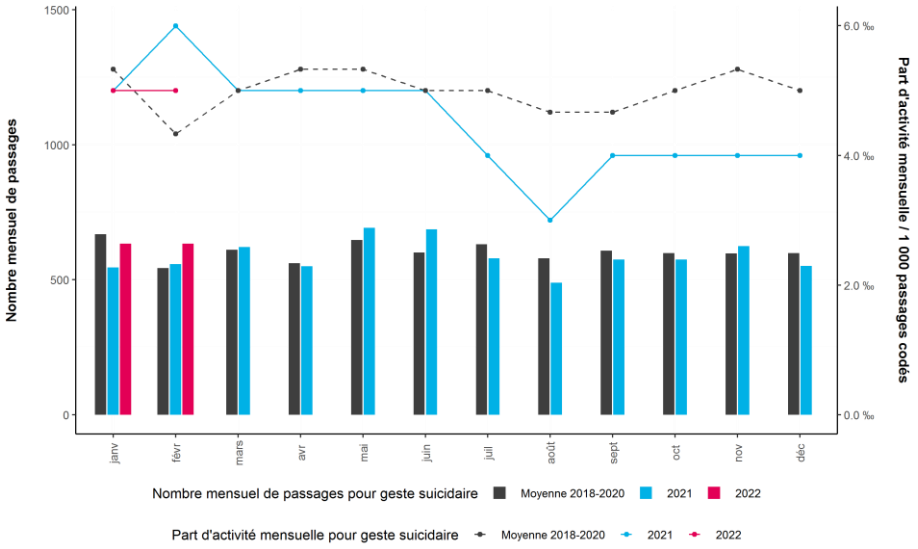


GESTE SUICIDAIRE

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre mensuel de passages aux urgences pour geste suicidaire chez les personnes de 11 ans ou plus en février 2022 (n=668) était supérieur à celui de février 2021 (n=558) et à la moyenne des passages des années 2018 à 2020 (n=543, Figure 3).

En revanche, la part d'activité mensuelle en février 2022 (4,8‰ passages) était située entre celle de février 2021 (5,6‰) et de la moyenne des années 2018 à 2020 (4,5‰). Depuis début 2021, le nombre le plus élevé de passages aux urgences pour geste suicidaire a été enregistré en mai et juin 2021 avec respectivement 692 et 687 passages, nombre proche de celui des deux derniers mois.

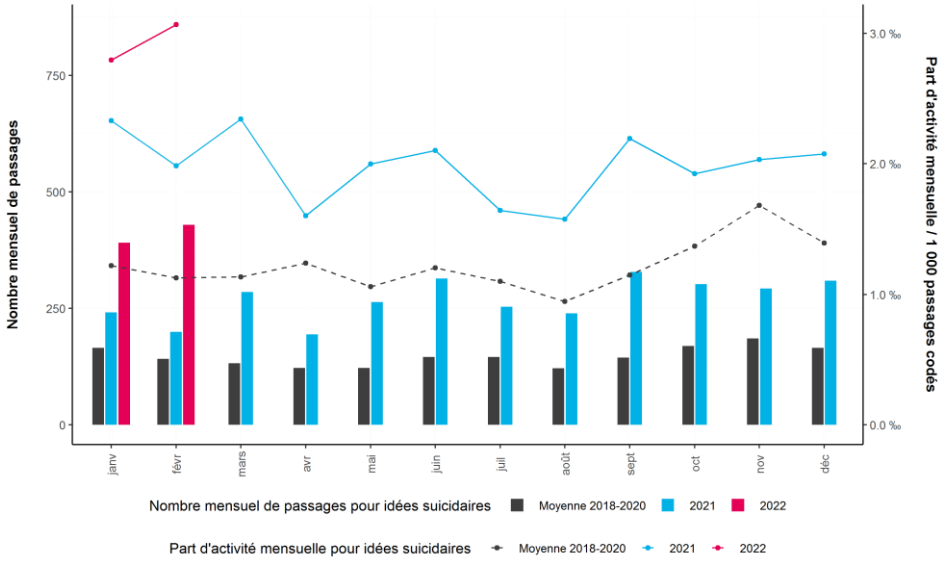
Figure 3 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour geste suicidaire et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022 ; 11 ans ou plus (Oscour®)



IDÉES SUICIDAIRES

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre mensuel de passages aux urgences pour idées suicidaires chez les personnes de 11 ans ou plus en février 2022 (n=429) était plus de deux fois supérieur à celui de février 2021 (n=199) et à la moyenne des passages des années 2018 à 2020 (n=142, Figure 4). La part d'activité mensuelle en février 2022 (3,1‰ passages) était elle aussi bien supérieure à celle de février 2021 (2,0‰) et de la moyenne des années 2018 à 2020 (1,1‰). Depuis début 2021, le pic des passages aux urgences pour idées suicidaires se situe en janvier et février 2022. Les causes de cette tendance ne sont pas connues mais pourraient être en lien avec une augmentation réelle des idées suicidaires ou avec un meilleur codage de ce syndrome possiblement en rapport avec les mesures de prévention du suicide en place dans la région (VigilanS, numéro 31 14, etc.).

Figure 4 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour idées suicidaires et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022 ; 11 ans ou plus (Oscour®)

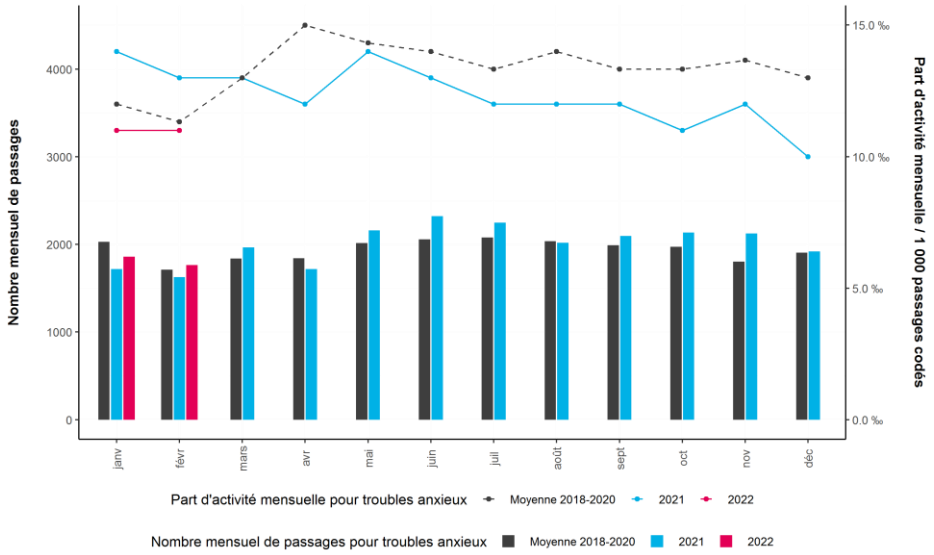


TROUBLES ANXIEUX

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles anxieux en février 2022 (n=1859) était un peu supérieur à celui de février 2021 (n=1626) et à la moyenne des passages des années 2018 à 2020 (n=1713, Figure 5).

En revanche, la part d'activité mensuelle en février 2022 (10,9‰ passages) était inférieure à celle de février 2021 (13,5‰) mais comparable à la moyenne des années 2018 à 2020 (11,2‰). Depuis début 2021, le nombre le plus élevé de passages aux urgences pour troubles anxieux a été enregistré en juin 2021 avec 2321 passages.

Figure 5 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles anxieux et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022 ; tous âges (Oscour®)

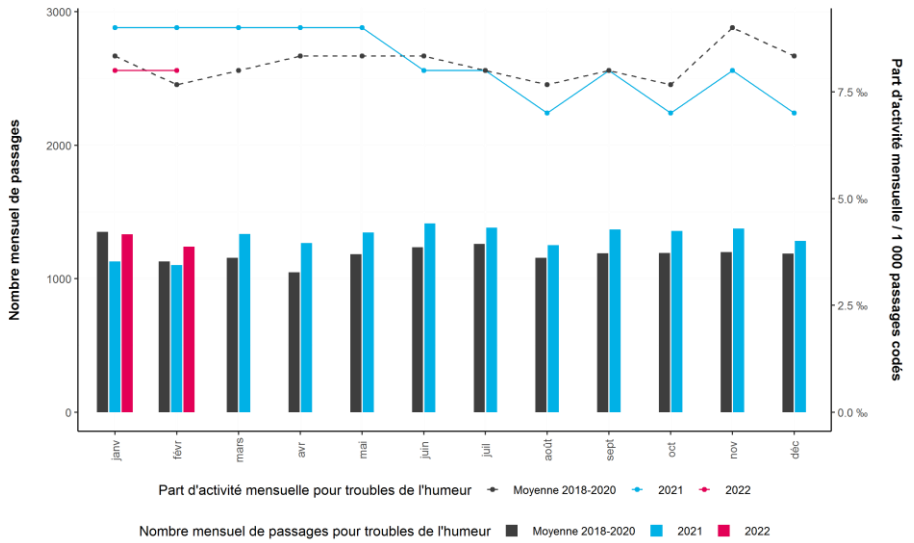


TROUBLES DE L'HUMEUR

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles de l'humeur en février 2022 (n=1330) est un peu supérieur à celui de février 2021 (n=1103) et à la moyenne des passages des années 2018 à 2020 (n=1129) mais en diminution par rapport à janvier 2022.

La part d'activité mensuelle en février 2022 (7,8‰) était quant à elle inférieure à février 2021 (8,9‰) et comparable à la moyenne des années 2018 à 2020 (8,0‰, Figure 6). Depuis début 2021, le pic des passages aux urgences pour troubles de l'humeur a été enregistré en juin 2021 avec 1498 passages et des fluctuations mensuelles modérées.

Figure 6 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour trouble de l'humeur et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022 ; tous âges (Oscour®)



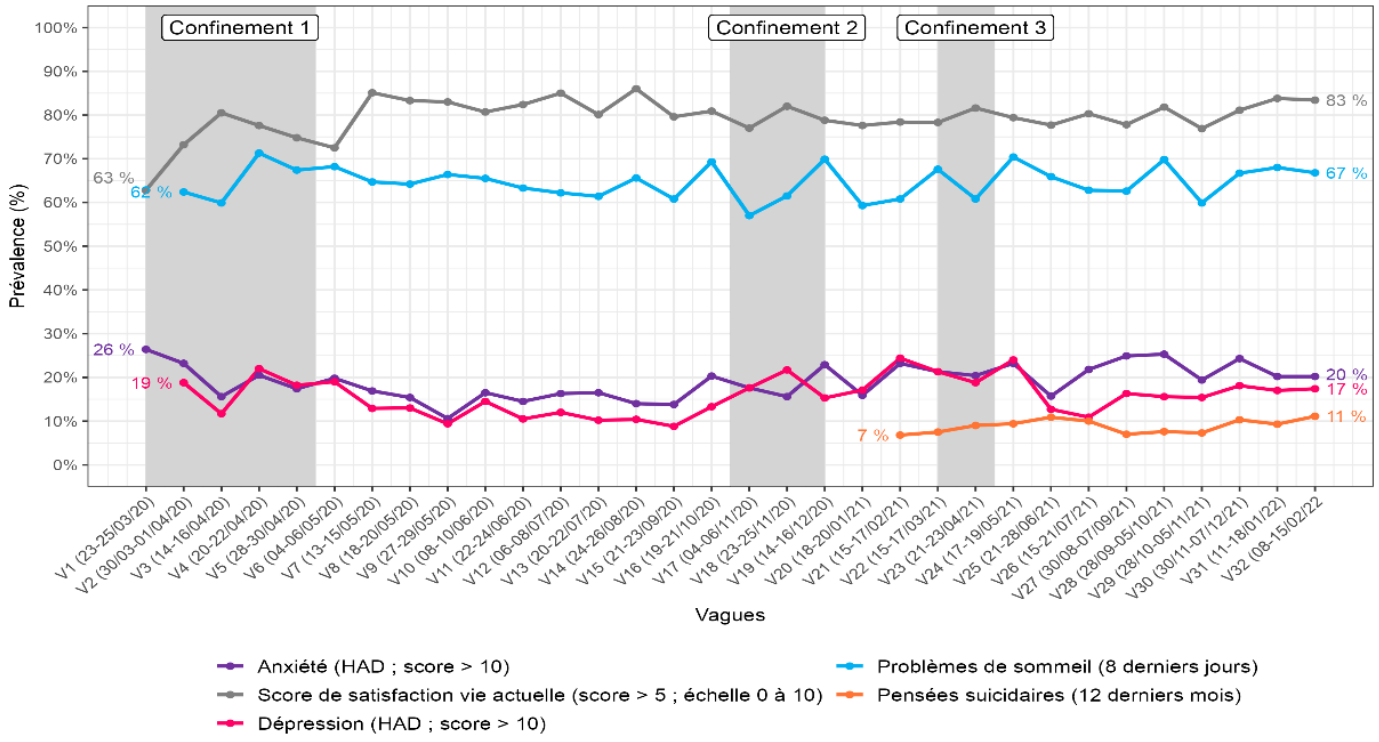
METHODE

INDICATEURS DE SANTE MENTALE DE L'ADULTE

Les données proviennent de l'Enquête Santé publique France CoviPrev, enquêtes Internet répétées auprès d'échantillons indépendants non probabilistes de 2 000 personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine (Access panel), de mars 2020 à février 2022. Pour plus d'informations : Enquêtes Coviprev

En Auvergne-Rhône-Alpes, la prévalence des pensées suicidaires et des problèmes de sommeil en population suivait une tendance à la hausse en janvier et février 2022 (vagues [V] 31-32, (11/01 au 14/02/2022) alors que la prévalence de la dépression était stable. On note une tendance à la diminution des troubles anxieux. Cependant, en vagues 31-32 (V31-V32) (11/01 au 14/02/2022), aucune évolution n'était statistiquement significative (Figure 7).

Figure 7 : Évolution de la fréquence des indicateurs de santé mentale (% données pondérées), Auvergne-Rhône-Alpes. Source : Enquêtes déclaratives CoViPrev, vagues 1 à 32



Données : Coviprev. Traitement : Santé publique France.

Tableau 1 : Évolution par vagues regroupées de la fréquence des indicateurs de santé mentale, Auvergne-Rhône-Alpes. Source : Enquêtes déclaratives CoViPrev.

Vagues (dates)	*Vagues 29-30 (octobre - décembre 2021)*	*Vagues 31-32 (janvier - février 2022)*	*Tendance*	*Tendance significative**
Période enquête	*28/10 - 07/12/2021*	*11/01 - 14/02/2022*		
Nombre de personnes interrogées	*490*	*500*		
Mesure appliquée, % pondéré [intervalle de confiance à 95%]				
Anxiété (HAD>10)	*21,6% [18,1% - 25,4%]*	*20,4% [17,1% - 24,2 %]*	*Baisse*	*Non*
Problèmes de sommeil au cours des 8 derniers jours	*63,2% [58,8% - 67,3%]*	*67,6 % [63,4 % - 71,6 %]*	*Hausse*	*Non*
Dépression (HAD>10)	*16,7% [13,7% - 20,3%]*	*17,4 % [14,3% - 21,0 %]*	*Stable*	*Non*
Pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois	*8,5 % [6,3 % - 11,3%]*	*10,3 % [7,9 % - 13,3 %]*	*Hausse*	*Non*
Score de satisfaction vie actuelle	*78,8% [74,9% - 82,3%]*	*83,0 % [79,4 % - 86,1 %]*	*Hausse*	*Non*

**p<0,05*

METHODE

I INDICATEURS OSCOUR

En 2021, le réseau Oscour® comptait 680 services d'urgences participants et couvrait 94,5 % des passages aux urgences de France (métropole et Outre-Mer à l'exception de la Martinique) est couvert. En Auvergne-Rhône-Alpes, 84 services d'urgence sont couverts soit 100% du nombre total régional. En 2020, 77 % des diagnostics étaient codés (avec un délai de consolidation estimé à 2 jours). Pour plus d'informations : Réseau Oscour®.

PASSAGES AUX URGENCES

- **Troubles psychiques de l'adulte** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences avec au moins un diagnostic parmi ceux inclus dans les indicateurs listés ci-dessous ou un parmi les diagnostics relatifs au stress (réaction aiguë à un facteur de stress, état de stress post-traumatique et troubles de l'adaptation), aux consommations de substances psychotropes ou aux troubles des conduite (trouble des conduites limité au milieu familial, type socialisé et mal socialisé, trouble oppositionnel avec provocation et autres troubles des conduites).
- **Troubles psychiques de l'enfant** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences pour au moins des diagnostics suivants : symptômes et signes relatifs à l'humeur (notamment agitation et idées suicidaires) ; troubles anxieux (troubles panique, anxiété généralisée, trouble anxieux et dépressif mixte, troubles somatoformes, troubles émotionnels débutant spécifiquement dans l'enfance) ; troubles de l'humeur (épisodes dépressifs, troubles dépressifs récurrents, troubles de l'humeur persistants, autres troubles de l'humeur) ; troubles des conduites et troubles mixtes des conduites et des émotions ; réaction à un facteur de stress sévère et troubles de l'adaptation ; troubles de l'alimentation ; autres troubles du comportement et autres troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance ou à l'adolescence.

Outre les regroupements présentés ci-dessus, les indicateurs suivants font également l'objet d'une surveillance :

- **Gestes suicidaires :** cet indicateur regroupe les passages aux urgences en lien avec un geste suicidaire certain (auto-intoxications et lésions auto-infligées) ou probables (intoxications médicamenteuses, effet toxique de pesticides et asphyxie d'intention non déterminée).
- **Idées suicidaires :** cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour des symptômes et signes relatifs à l'humeur de type Idées suicidaires.
- **Troubles de l'humeur :** cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour épisode maniaque, trouble affectif bipolaire, épisodes dépressifs, trouble dépressif récurrent, troubles de l'humeur persistants et troubles mentaux et du comportement associés à la puerpéralité (notamment dépression postpartum). Les épisodes dépressifs représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles anxieux :** cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour troubles anxieux phobiques, autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixte) et autres (trouble obsessionnel compulsif ou TOC, troubles dissociatifs de conversion, troubles somatoformes et tétanie). Les passages pour autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixtes) représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.

I INDICATEURS COVIPREV

Depuis le 23 mars 2020, Santé publique France a lancé, avec le groupe BVA, l'enquête CoviPrev en population générale pour suivre et comprendre l'évolution des comportements (gestes barrières, confinement, consommation d'alcool et de tabac, alimentation et activité physique) et de la santé mentale (bien-être, troubles). Les indicateurs de santé mentale suivis sont : les troubles anxieux et dépressifs, les problèmes de sommeil et un score de satisfaction de vie.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de répondants par vague varie de 221 à 258. Cette enquête permet d'estimer la prévalence en population de ces troubles de la santé mentale, exprimée par le pourcentage des répondants présentant ces troubles, assorti d'une estimation de l'intervalle de confiance à 95%.

Pour plus d'informations : Enquêtes Coviprev .

Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant à la surveillance syndromique par les réseaux Oscour® et SOS Médecins :

- Les services d'urgences membres du réseau Oscour®
- La Fédération et les Observatoires Régionaux des Urgences (FEDORU et ORU), les concentrateurs régionaux de résumés de passages aux urgences (RPU)
- La Fédération SOS Médecins France et les associations SOS Médecins
- La Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU)

Pour plus d'informations

Sur la surveillance de la Santé mentale :

CoviPrev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19

Sur les sources de données Oscour® et SOS Médecins :

Bulletins SURSAUD® (SOS médecins, OSCOUR, Mortalité)

Rappelons qu'en présence de signes de dépression (tristesse, perte d'intérêt, d'énergie) ou d'anxiété (tension, irritabilité), il est important de s'informer et d'en parler afin d'être conseillé sur les aides et les solutions disponibles. Il ne faut pas hésiter à en parler à ses proches et à prendre conseil auprès de son médecin ou à appeler le **0 800 130 000** pour demander à être orienté vers une écoute ou un soutien psychologique.

Pour plus d'information sur la santé mentale et les ressources disponibles :

https://www.santepubliquefrance.fr/coronavirus/sante-mentale

Sur la surveillance de l'épidémie de COVID-19 :

Dossier thématique: Infection à coronavirus

Points épidémiologiques COVID-19

POINT ÉPIDÉMIO SANTÉ MENTALE
Trimestriel
ÉDITION Auvergne-Rhône-Alpes

Directrice de la publication :

Pr Geneviève CHENE
Santé publique France

Santé publique France Auvergne-Rhône-Alpes :

Dr Thomas BENET
Delphine CASAMATTA
Christine SAURA

Citer cette source
Santé mentale. Point épidémiologique Auvergne-Rhône-Alpes trimestriel N°3. Saint-Maurice : Santé publique France, 8 p.
En ligne sur : www.santepubliquefrance.fr